



SOUS-PLÉNIÈRE "INSTITUTIONNELS"

QUELS SONT LES ACTEURS INSTITUTIONNELS POUVANT INTERVENIR DANS LE SOUTIEN AUX PAT?

QUELS DISPOSITIFS FINANCIERS ET TECHNIQUES MOBILISABLES?

QUELLE PLACE POUR LA DIMENSION ALIMENTAIRE DANS CES DISPOSITIFS?

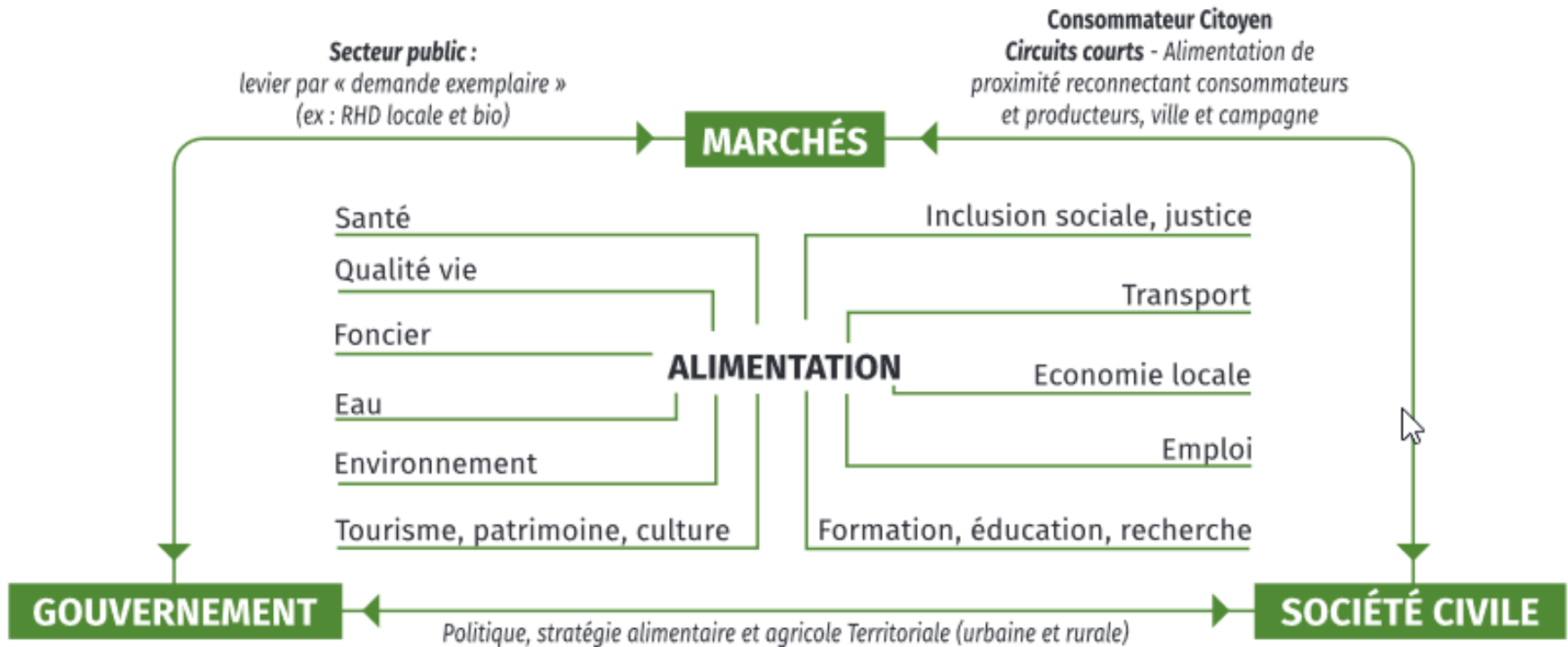
AVEC LES INTERVENTIONS DE LA REGION OCCITANIE (ROXANES FAGES), LA DRAAF (NATHALIE COLIN), LA DREAL OCCITANIE (CÉCILE GUTIERREZ), L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE (LAURENT RENÉ), LA PRÉFECTURE 32 , EUROPE DIRECT, ET LE TÉMOIGNAGE DU PETR ARIÈGE SUR LEUR INGÉNIEURIE DE FINANCEMENT (SÉBASTIEN BLAZY)

ANIMATION : NATHALIE COLIN, DRAAF OCCITANIE ET FRÉDÉRIC WALLET INRAE



RESEAU DES PAT OCCITANIE

LE PAT : UNE POLITIQUE AUX MULTIPLES PORTES D'ENTRÉE



WISKERKE J. , 2009, adapté du Modèle territorial intégré de gouvernance alimentaire



RESEAU DES PAT OCCITANIE



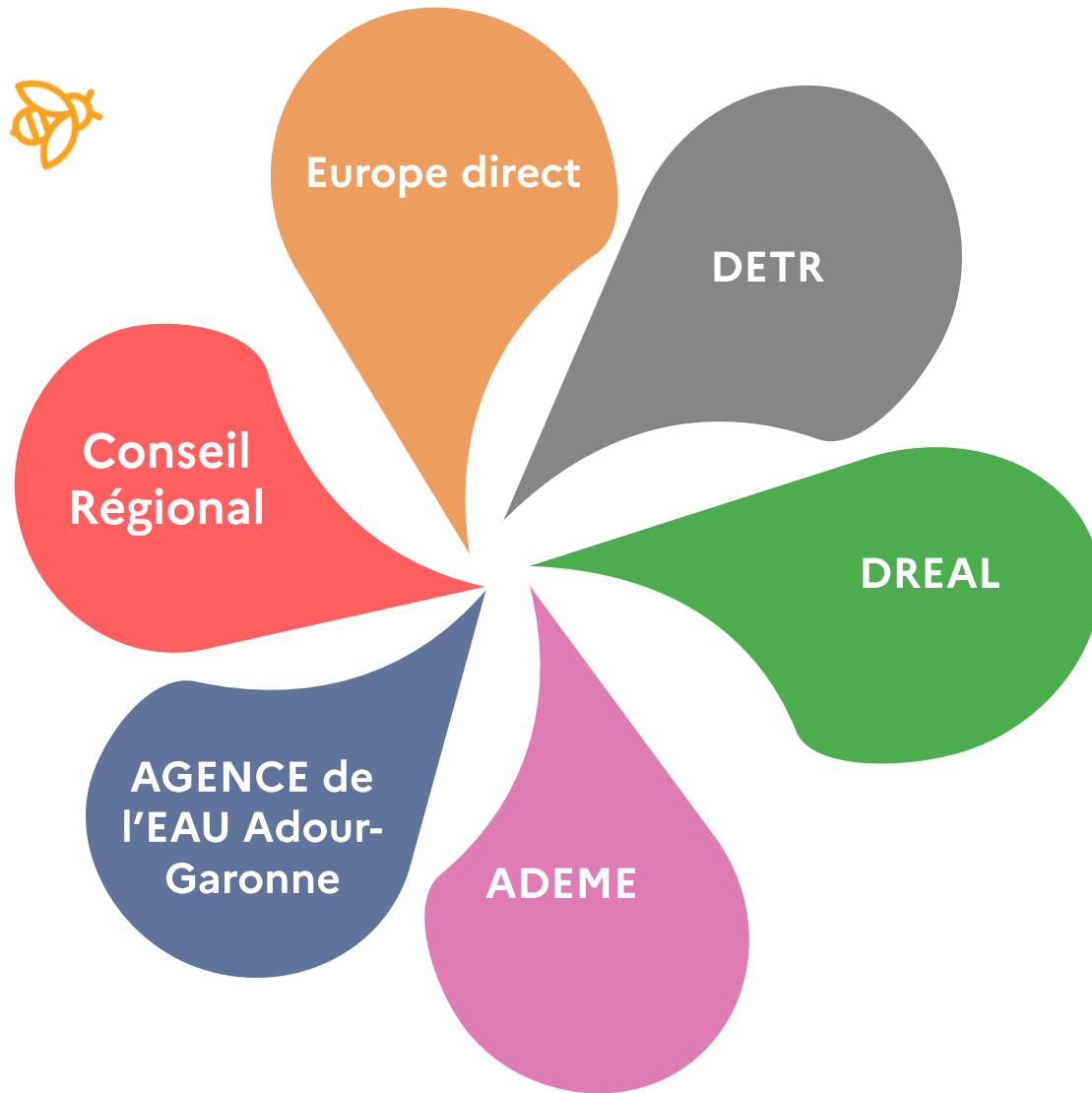
DE NOMBREUX DISPOSITIFS MOBILISABLES

Compensation agricole
Economie circulaire AREC PCET Trames bleues
DSIL Agenda GAL
CLS France PIA FNADT
PNNS 2030 DETR
PLEI Fond vert GIEE BPI
Ecophyto FISAC LEADER
Trames vertes



RESEAU DES PAT OCCITANIE

8 JUIN 2023



Conseil régional Occitanie



La politique alimentation durable du Conseil régional

Contribution régionale au développement des PAT

- Renforcement **enjeux territoriaux** au sein du Pacte Vert
- **Mobilisation des conseillers régionaux** auprès des PAT
- **Nombreux dispositifs régionaux mobilisables pour le soutien d'actions de PAT** (portées par la structure porteuse du PAT ou un acteur du PAT) :
 - Dispositif en faveur de la transition alimentaire dans la restauration collective (travaux, équipements et matériel pour cuisines centrales ou collectives). A noter, condition d'éligibilité: engagement par le maître d'ouvrage dans une démarche de Projet Alimentaire de Territoire ou stratégie assimilable ;
 - Dispositif d'aide aux entreprises (Région et Feader) *vote le 9 juin* ;
 - Mesure FEADER ingénierie territoriale, *vote en octobre 2023* ;
 - Fonds Leader (se rapprocher des GAL)
 - ...

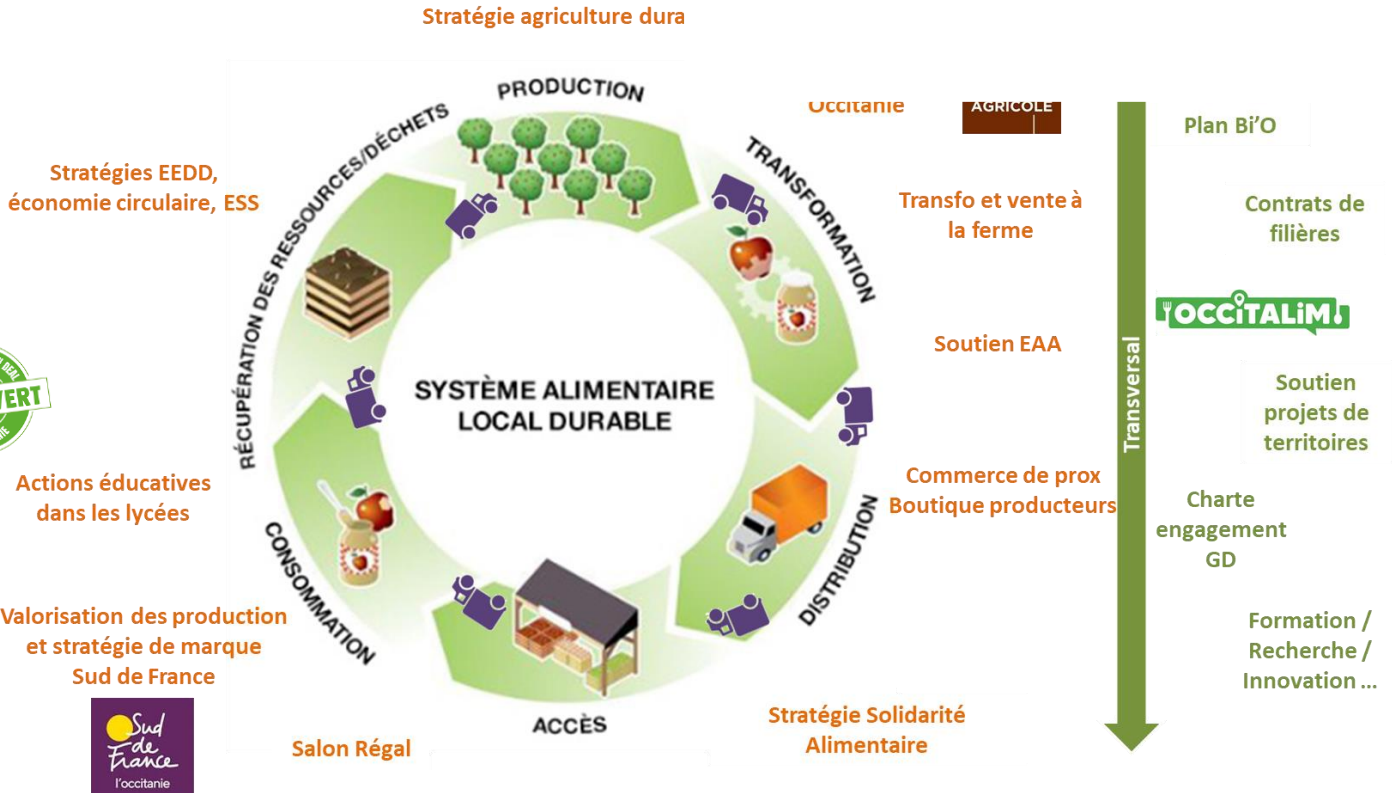
→ Exemples de projets soutenus : outils de découpe ou de transformation ; points de vente collectifs; création de filières territorialisées; création et aménagement de cuisines de restauration collectives; espaces test agricoles; tiers lieux alimentaires...

La politique alimentation durable du Conseil régional

- ☐ Pacte Alimentation durable 2018
- ☐ Stratégie Agriculture durable 2020
- ☐ Pacte Vert 2020
- ☐ Stratégie régionale solidarité alimentaire 2022



→ Un cadre



- ☐ Conseil régional est **chef de file** en matière de développement économique, d'aménagement et de développement durable des territoires
- ☐ **Autorité des gestion** des programmes européens FEADER, LEADER, FEAMP, FSE, FEDER

Le Programme Régional de l'Alimentation (PRA)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Programme Régional de l'Alimentation (PRA)

Plan régional de l'alimentation Occitanie

- Le **PRA** est la déclinaison régionale du **Programme national de l'alimentation (PNA)** initié par la **loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010**
- **Politique interministérielle transversale**



PROMOUVOIR
L'ÉCUCATION DES
JEUNES AU BIEN
MANGER



ENCOURAGER
UNE RESTAURATION
COLLECTIVE DE
QUALITÉ



FAVORISER
L'ACCÈS DES
POPULATIONS FRAGILES
À UNE ALIMENTATION
DE QUALITÉ



VALORISER
LE PATRIMOINE
AGRICOLE,
AGROALIMENTAIRE
ET CULINAIRE



SOUTENIR UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION RESPONSABLES
ET LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



ENCOURAGER L'ÉLABORATION DE PROJETS ALIMENTAIRES DE TERRITOIRES

Le Programme Régional de l'Alimentation (PRA)

- ❑ La **DRAAF coordonne et anime** via le service régional de l'alimentation (**SRAL**) et son **unité politique publique de l'alimentation** le **PRA** depuis 2009.

- ❑ L'unité opère avec plusieurs axes de travail pour chaque thématique du **PRA** :
 - **Faciliter la mise à disposition d'informations** : études, outils, formations, site internet,...
 - **Mettre les acteurs en réseau** : sensibilisation, groupe de travail, séminaires,...
 - **Impulser des projets innovants** : appui méthodologique, financements
 - **Appels à projet** : régionaux et national (AAP PNA – fin d'année)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**

Appel à projets DRAAF/DREAL « Restauration collective durable »

*« Faire de la restauration collective un levier de la
transition écologique »*

Appel à projets DRAAF/DREAL

« Restauration collective durable »

La restauration collective, outil de la transition écologique

- .alimentation : ~ 50 % de la consommation en eau ; 30 % des émissions de GES
- .emballages : ~ 8 % de la facture carbone de l'alimentation
- .restauration collective : ~ 21 Mds € en 2017 (~ 10% de la dépense alimentaire totale des Français (INSEE))

=> rôle d'exemple, courroie de transmission pour aller vers une alimentation durable

L'appel à projet

- .Tous les 2 ans depuis 2016
- .Co-porté DRAAF / DREAL avec financement possible de l'ADEME depuis 2020
- .Cibles et critères variables

Appel à projets DRAAF/DREAL

« Restauration collective durable »

Un AAP qui s'inscrit dans les objectifs :

- du **PNA** ; et des lois **EGAlim**, **AGEC** et **Climat et résilience**
- du Plan national Biodiversité, du programme Ambition Bio 2022, de l'Agenda 2030 de la France pour les ODD, notamment les enjeux prioritaires n°2 (sobriété) et 4 (santé et bien-être)

=> Favoriser les échanges entre acteurs de l'offre et de la demande pour :

- *Sensibiliser à la loi (durabilité, gaspillage alimentaire, plastiques et emballages, etc.)*
- *Encourager et inciter l'évolution des pratiques agricoles et de consommation vers l'agriculture biologique, ou la haute valeur environnementale (HVE)*
- *Sensibiliser à la proposition régulière de menus alternatifs*
- *Intégrer la dimension logistique dans les échanges*

Appel à projets DRAAF/DREAL

« Restauration collective durable »

Nature des actions accompagnées

- .Rencontres
- .Réunions d'information
- .Animation et communication multi-partenariales (PAT en particulier)
- .Actions en lien avec des plateformes physiques ou virtuelles, le cas échéant
- .Sensibilisation aux objectifs environnementaux
- .Réalisation de supports, fiches-actions et autres (multimédias, ...) *à partager*
- .Actions de formation (si non redondantes / CNFPT, ANFH ou autres)

Appel à projets DRAAF/DREAL

« Restauration collective durable »

L'appel à projets 2020

- .23 lauréats sur 26 candidats dans 12 départements d'Occitanie
- .Un soutien de la DRAAF, la DREAL et l'ADEME pour total supérieur à 120 000 €

L'appel à projets 2022

- .22 candidats, 15 retenus en première instance, 5 sont en liste complémentaire
- .*En cours*



demarches-simplifiees.fr

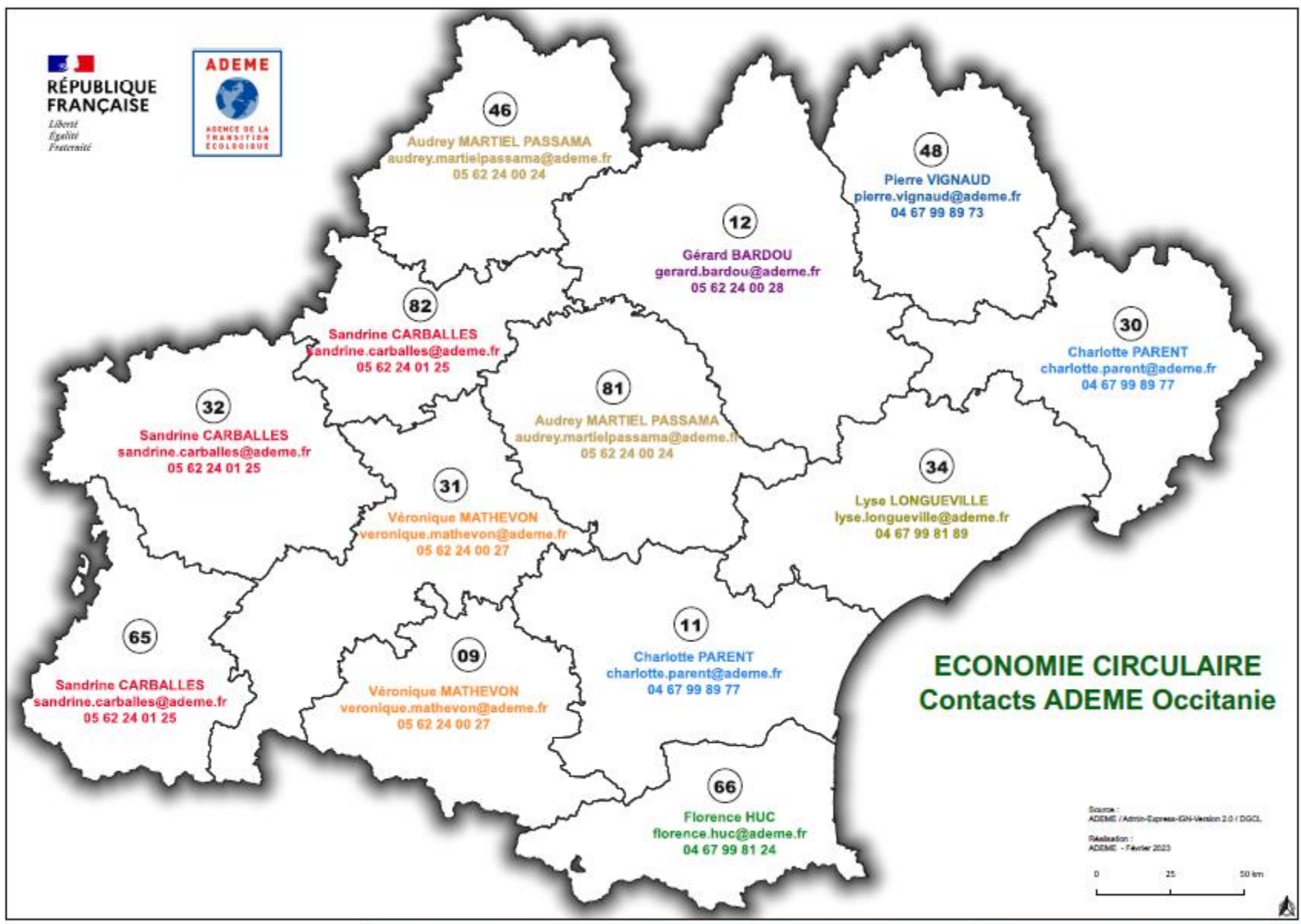
Plus d'information sur : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/appels-a-projets-restauration-collective-r1018.html>

ADEME



ADEME OCCITANIE

Les contacts en région



DETR

L'exemple de la DETR du Gers



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DETR

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

→ aider des projets d'investissement.

→ réalisation de projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.



Codifiée aux articles L 2334-32 et suivants du code général des collectivités territoriales

Le rôle de la commission des élus DETR

**Avant le lancement
de la campagne de
dépôt des dossiers**



- 1.1. Fixer les catégories d'opérations prioritaires
- 2.2. Fixer les fourchettes de taux minima et maxima de subvention

Exemple de catégories d'opérations prioritaires dans le GERS

La transition énergétique et écologique et la mobilité douce ;

Les projets et les démarches de revitalisation des bourgs-centres ;

Les bâtiments scolaires ;

Le développement économique, touristique ou culturel ;

Les aménagements de sécurité et la sécurité routière ;

Le maintien ou le développement des services publics ;

Les équipements sportifs ;

Le logement social conventionné ou en cours de conventionnement ;

Le rôle de la commission des élus DETR

Fourchettes de taux de subventions dans le GERS (Définies par la commission des élus du 19/09/2022)

20 %

Projets strictement communaux

De 20% à 30 %

- Projets communaux d'intérêt supra-communal

De 30% à 40 %

- sous maîtrise d'ouvrage communautaire ;
- d'une commune nouvelle ;
- d'équipement numérique des écoles du premier degré (tablettes numériques, vidéoprojecteurs inter-actifs ;
- de communes au sein d'un EPCI avec un PLUI en cours d'élaboration,
- de défense contre l'incendie ;
- de travaux dans les logements sociaux conventionnés ou en cours de conventionnement ;
- inscrits dans une contractualisation avec l'État (CRRTE, Action Cœur de Ville, Territoire d'Industrie, Petites Villes de Demain, contrat de réciprocité...)

Le rôle de la commission des élus DETR

Taux de subventions dans le GERS (Définies par la commission des élus du 19/09/2022)

- Possibilité d'une bonification de **10 %** (appliquée à la fourchette de taux en vigueur) pour des projets particulièrement structurants en milieu rural, inscrits dans les CRRTE.
- **50 %** pour les études et les ouvrages d'art en lien avec le programme national ponts démontrant une urgence en matière de sécurité et nécessités par l'usage de l'ouvrage (intensité de la circulation et/ou distances à parcourir en cas de fermeture totale ou partielle de l'ouvrage). Le taux définitif pourra être modulé en fonction de la soutenabilité financière du projet pour la collectivité.
- **Bonification de 10 %** : Projet de construction ou rénovation pour lesquels l'utilisation du bois est majoritaire en structure.

Après le lancement
de la campagne de
dépôt des dossiers



1. Émettre un avis sur les projets dont le montant de subvention est supérieur à 100.000€

Calendrier - DETR

Septembre : Lancement de la campagne de dépôt des dossiers (instruction des dossiers par les services de la préfecture et des sous-préfectures) ;

31 décembre : Limite de dépôt des dossiers pour la programmation de l'année suivante auprès de la préfecture et des sous-préfectures ;

Mars : Commission des élus pour les dossiers de subventions supérieurs à 100.000€ ;

Avril : Envoi des courriers d'attribution de subvention DETR ;

Avril – Juin : Engagement comptable et envoi des arrêtés attributifs de subvention ;

Septembre : Commission des élus pour définir le cadre d'intervention de l'année suivante



**Prendre contact avec le correspondant DETR de
votre préfecture**

Dossiers DETR du PETR Pays d'Armagnac (GERS) en lien avec le PAT

- **PETR du Pays d'Armagnac** : Aide à l'émergence du PAT – Animation

Coût total HT : 21 000€ - Subvention DETR 2019 attribuée : 10 500€ (50%)

- **Commune de NOGARO** : Création d'un centre d'éducation à l'alimentation durable - Volet

investissement - Coût total HT : 70 430€ - Subvention DETR 2019 attribuée : 20 542€ (29%)

- **Commune de LAGRAULET-DU-GERS** : Création d'une légumerie

Coût total HT : 399 096€ - Subvention DETR 2020 attribuée : 59 864€ (15%)

- **Commune de MARAMBAT** : Aménagement de la cuisine scolaire

Coût total HT : 125 000€ - Subvention DETR 2021 attribuée : 50 000€ (40%)

- **Communauté de communes de la TENAREZE** : Audit de performance énergétique du Pôle

Viandes - Coût total HT : 22 550€ - Subvention DETR 2022 attribuée : 11 275€ (50%)

- **Commune de LUPIAC** : Modernisation, agrandissement et équipement de la cantine scolaire

Coût total HT : 25 865€ - Subvention DETR 2022 attribuée : 6 230€ (24%)

Agence de l'Eau Adour-Garonne






Quelques constats

_ Démarches PAT importantes à soutenir :

- **Dimension alimentaire = levier « aval » à la transition agroécologique.**
 - débouchés = valorisation des productions = agriculteurs gagnent leur vie = les exploitations deviendront viable.
 - soutien des pratiques = diversification/allongement des rotations + couverture des sols = moins d'intrants (baisse phyto, ferti, eau).
- **Reprise en main territoriale, un projet social collectif** => que voulons-nous pour notre alimentation, notre agriculture, notre territoire, notre cadre de vie, nos relations sociales ?

_ Mais : pour l'instant

- ❖ un **défaut d'articulation** des PAT avec les démarches de **gestion de l'eau, des milieux et la préservation de la biodiversité** existantes sur le territoire
 - Captages eau potable : 
 - Qualité des milieux : 
- ❖ Des questions environnementales peu traitées :
 - besoins en irrigation ? = Ressource disponible ? Possibilité du projet 
 - impact sur les milieux et la biodiversité
 - Quels sont les pb liés aux pollutions diffuses déjà présents pour l'eau et les milieux aquatiques ?
 - Résilience des exploitations = le « local » ne veut pas tout dire
 - Quel accompagnement des agriculteurs vers transition et résilience ?

_ **Donc importance de faire du lien** : objectifs communs => produits locaux sains, revenus décents, territoire préservé, tissu rural et relations sociales

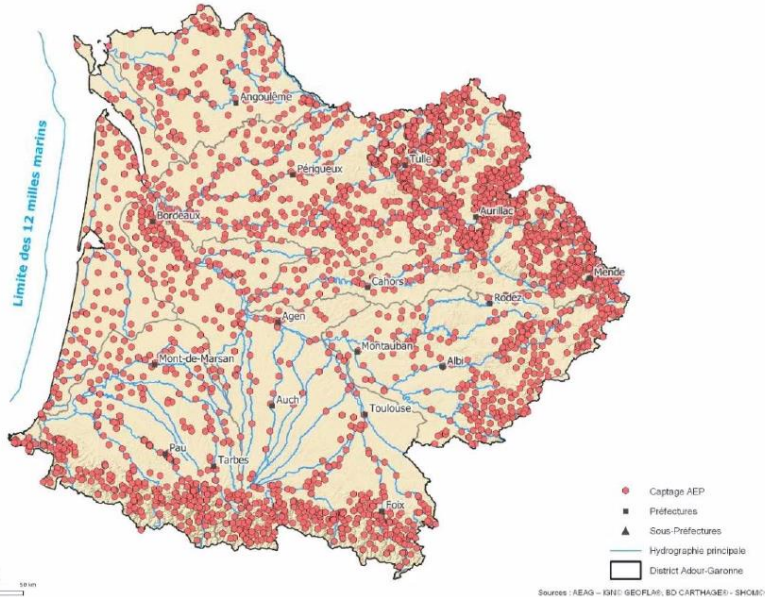


Figure 21 : Localisation des captages d'alimentation en eau potable

4 342 captages sur la bassin Adour-Garonne

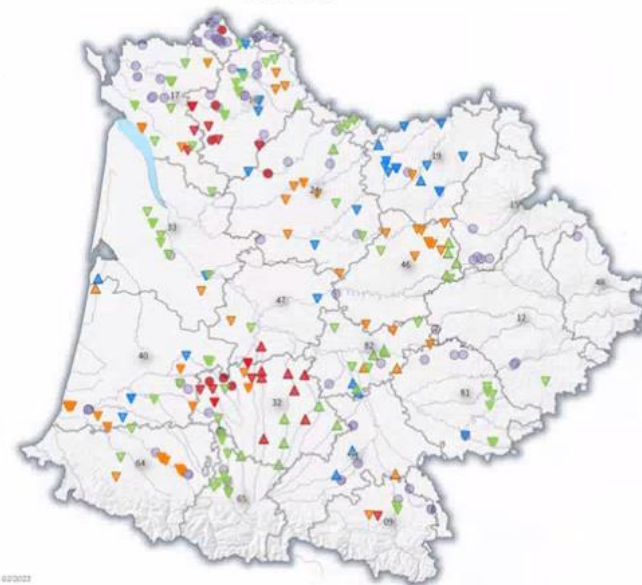


Répartition géographique des 325 captages dégradés (95 prioritaires et 230 sensibles SDAGE)



Captages sensibles et captages prioritaires sur le bassin Adour-Garonne SDAGE 2022

- Captages sensibles : [230]**
 - ▽ eau souterraine [195]
 - △ eau superficielle [35]
- Niveau de priorité des captages sensibles : [230]**
 - P1 [25]
 - P2 [77]
 - P3 [95]
 - P4 [33]
- Captages prioritaires SDAGE 2022 : [95]**
 - P1 [12]
 - pas de niveau de priorité [83]
- Cours d'eau > 100 km
- Départements du Bassin






Quelques constats

_ Démarches PAT importantes à soutenir :

- **Dimension alimentaire = levier « aval » à la transition agroécologique.**
 - débouchés = valorisation des productions = agriculteurs gagnent leur vie = les exploitations deviendront viable.
 - soutien des pratiques = diversification/allongement des rotations + couverture des sols = moins d'intrants (baisse phyto, ferti, eau).
- **Reprise en main territoriale, un projet social collectif** => que voulons-nous pour notre alimentation, notre agriculture, notre territoire, notre cadre de vie, nos relations sociales ?

_ Mais : pour l'instant

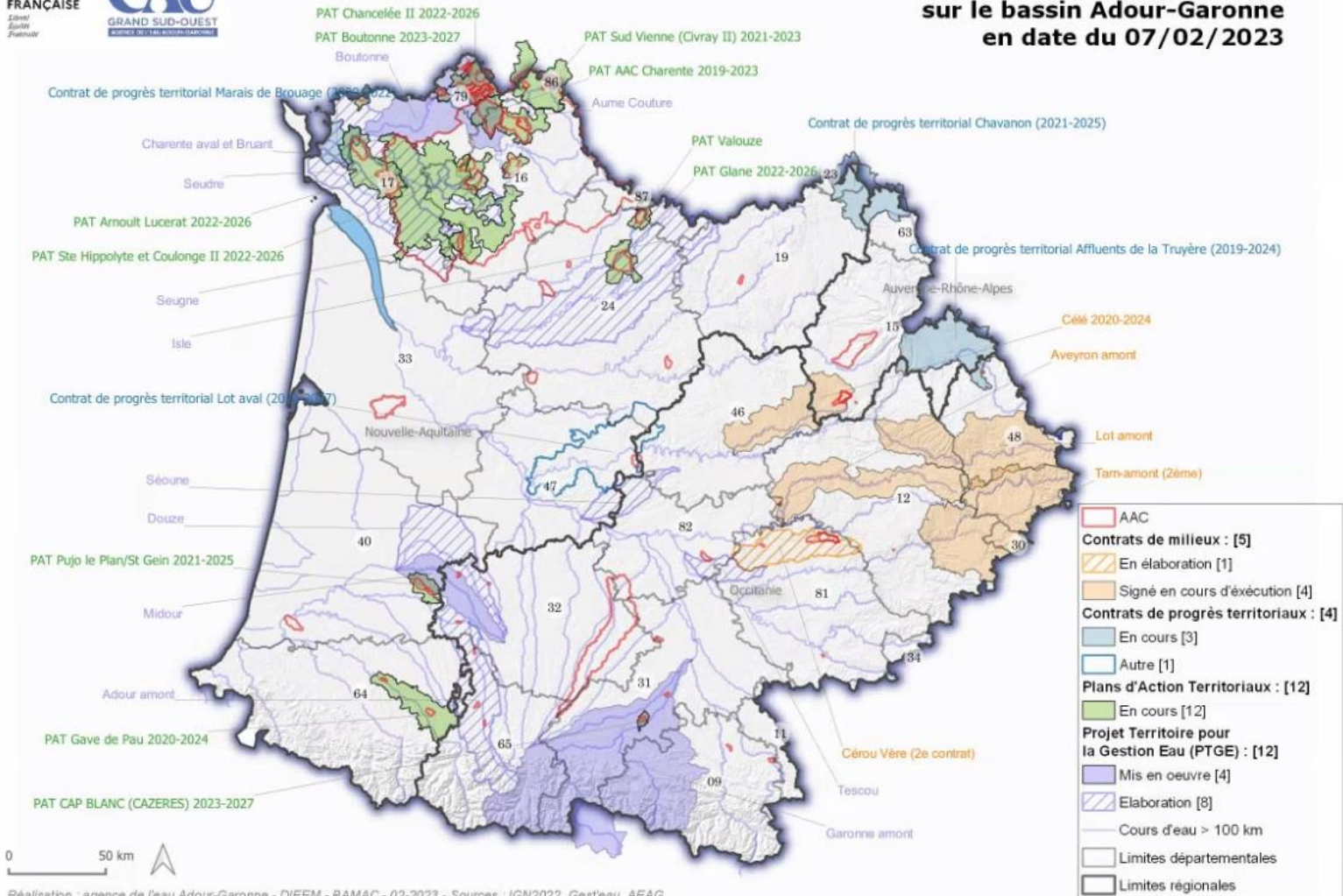
- ❖ un **défaut d'articulation** des PAT avec les démarches de **gestion de l'eau, des milieux et la préservation de la biodiversité** existantes sur le territoire
 - Captages eau potable : 
 - Qualité des milieux : 
- ❖ Des questions environnementales peu traitées :
 - besoins en irrigation ? = Ressource disponible ? Possibilité du projet 
 - impact sur les milieux et la biodiversité
 - Quels sont les pb liés aux pollutions diffuses déjà présents pour l'eau et les milieux aquatiques ?
 - Résilience des exploitations = le « local » ne veut pas tout dire
 - Quel accompagnement des agriculteurs vers transition et résilience ?

_ **Donc importance de faire du lien** : objectifs communs => produits locaux sains, revenus décents, territoire préservé, tissu rural et relations sociales

Carte des démarches territoriales de protection gestion eau/milieus aquatiques/biodiversité => Agroécologie, sols, haies,... => AEAG soutient la transition des territoires



Aires d'alimentation des captages (AAC) et démarches territoriales sur le bassin Adour-Garonne en date du 07/02/2023






Quelques constats

_ Démarches PAT importantes à soutenir :

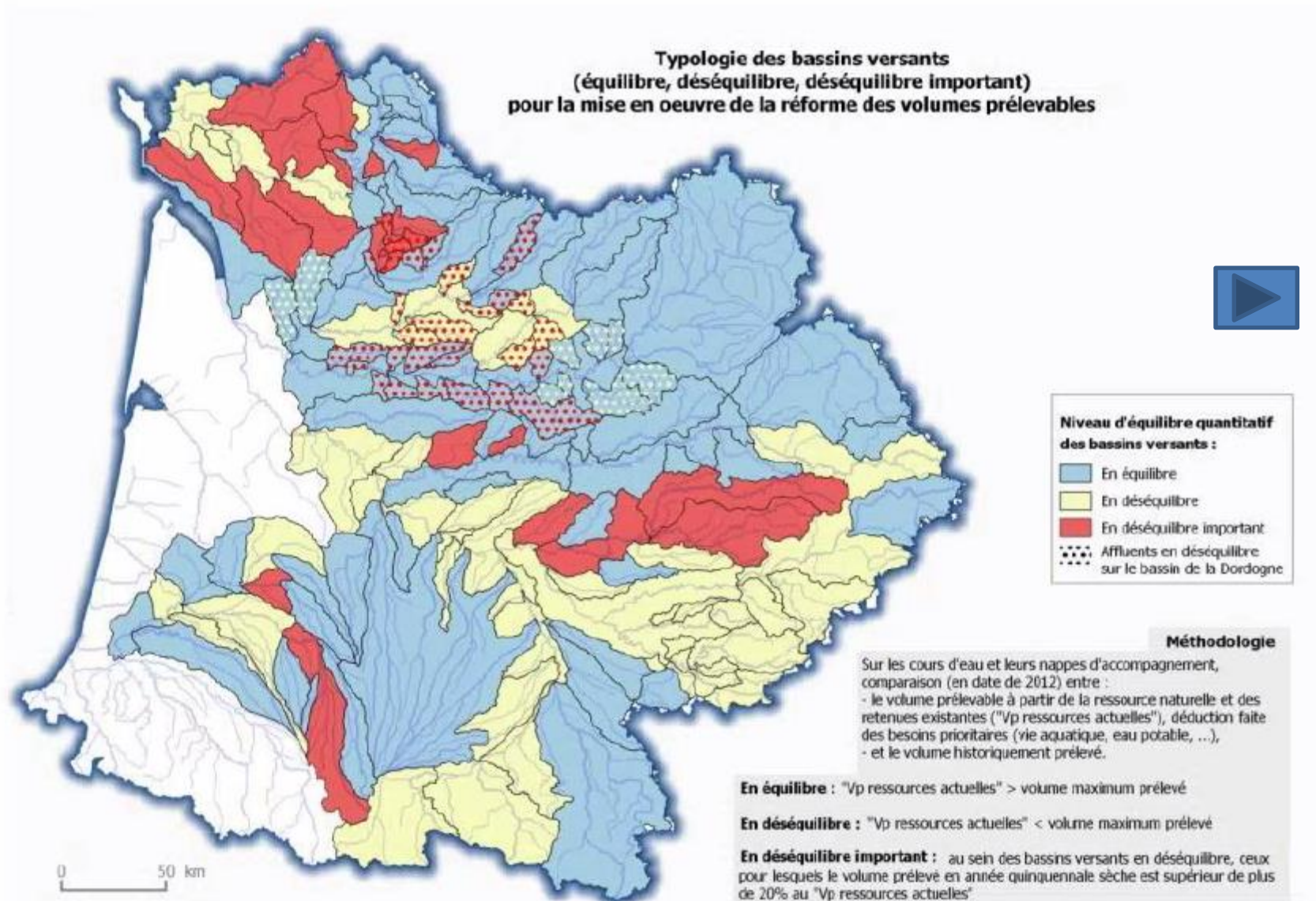
- **Dimension alimentaire = levier « aval » à la transition agroécologique.**
 - débouchés = valorisation des productions = agriculteurs gagnent leur vie = les exploitations deviendront viable.
 - soutien des pratiques = diversification/allongement des rotations + couverture des sols = moins d'intrants (baisse phyto, ferti, eau).
- **Reprise en main territoriale, un projet social collectif** => que voulons-nous pour notre alimentation, notre agriculture, notre territoire, notre cadre de vie, nos relations sociales ?

_ Mais : pour l'instant

- ❖ un **défaut d'articulation** des PAT avec les démarches de **gestion de l'eau, des milieux et la préservation de la biodiversité** existantes sur le territoire
 - Captages eau potable : 
 - Qualité des milieux : 
- ❖ Des questions environnementales peu traitées :
 - besoins en irrigation ? = Ressource disponible ? Possibilité du projet 
 - impact sur les milieux et la biodiversité
 - Quels sont les pb liés aux pollutions diffuses déjà présents pour l'eau et les milieux aquatiques ?
 - Résilience des exploitations = le « local » ne veut pas tout dire
 - Quel accompagnement des agriculteurs vers transition et résilience ?

_ **Donc importance de faire du lien** : objectifs communs => produits locaux sains, revenus décents, territoire préservé, tissu rural et relations sociales

Carte C6 : Bassins en déséquilibre quantitatif



Des soutiens possibles de l'AEAG

_ Pour les collectivités ou acteurs du Pat

Études permettant :

- L'intégration de la dimension agroécologique avec préservation des sols, diminution des intrants et préservation de la biodiversité ;
- La structuration de filières nouvelles pour diversification des productions
=> attention intérêt d'une échelle de travail plus large qu'1 seul PAT

Projets spécifiques pour filières BNI

_ Pour les exploitations agricoles

Aides aux matériels agricole pour transition agroécologiques

Conseils collectifs

Expérimentations (Instituts techniques, organismes de conseil)

Groupe type 30 000 (Ecophyto) : animation et conseils

et si articulation (même territoire ou en partie) avec protection de captages ou des démarches territoriales validées AEAG

- Pour les organismes de conseils : Aide au conseil individuel pour transition agroécologique
- Pour les exploitations agricoles : MAEC ou CAB
- Pour les collectivités : Maitrise foncière (captages) pour installation d'un JA en AB par exemple

_ Acteurs économiques

Démarches, études et investissements sur filières BNI ayant un impact sur territoires à enjeux eau

AB : soutien aux acteurs de l'AB dans l'AAP « animBio »

Beaucoup passent par le financement au sein des AAP Régions (avec ou sans FEADER) , DRAAF, etc.

Fonds vert : Axe 3 – Stratégie Nationale Biodiversité

Mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées

Acquisitions foncières

Etudes et concertation préalables à la création de nouvelles aires protégées ou l'extension

Actions d'investissement, fonctionnement (hors personnel) et d'intervention pour une bonne mise en œuvre des documents de gestion des aires protégées

Protection des espèces

Insectes pollinisateurs

PNA

Réduction des pressions

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Dépollution : réduction des quantités de plastique à la mer et décharges riveraines de cours d'eau

Restauration écologique

Continuité écologique trame verte & bleue

Préservation des sols forestiers

Démarches paysagères

- Budget alloué : 6,18M€

- Engagement de 45% de l'enveloppe allouée

- Première programmation en cours de validation

Deuxième programmation : fin juin

Troisième programmation : septembre

- Les dossiers sont analysés par un collectif régional composé de la DREAL / AERMC / AEAG + en consultation OFB/Région

Dépôt des dossiers via la plateforme Aide territoire :
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>

Europe Direct



**EUROPE
DIRECT**

Panorama fonds européens 21-27

EUROPE DIRECT, réseau officiel information UE



Un service d'information générale sur l'Union européenne est à la disposition de tous les citoyens européens auprès d'un réseau très développé de points de diffusion et de contact mis en place par l'Union pour le public.

Le service **EUROPE DIRECT** comprend un **site web**

http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm

un **service téléphonique gratuit 0 800 6 7 8 9 10 11**

et des Centres **EUROPE DIRECT** en région intermédiaires entre l'Union Européenne et les citoyens au niveau local

https://ec.europa.eu/france/services/contact-points_fr

carte interactive: <https://bit.ly/3nAWYmk>

Panorama fonds européens 21-27

EUROPE DIRECT, réseau officiel information UE

Europe Direct est intéressé pour accompagner les PAT dans une meilleure connaissance des dispositifs UE :

Par exemple avec des webinaires de présentations et/ou des journées de présentation

Panorama fonds européens 21-27

EUROPE DIRECT, réseau officiel information UE



EUROPE DIRECT
Occitanie

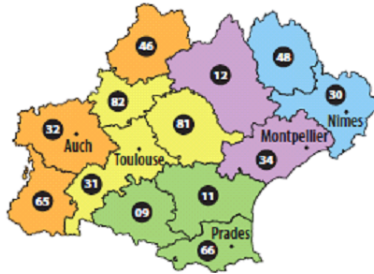
Europe Direct

Réseau officiel d'information sur l'Union européenne

site web : http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm

service téléphonique gratuit : 0 800 6 7 8 9 10 11

48 Europe Direct en France, 5 Europe Direct en Occitanie



Auch	<i>responsable : Marc Thouvenin</i>
Europe Direct Auch Gascogne Occitanie Tel : 05 62 60 21 21 contact@europe-gascogne.eu	Gers / Hautes-Pyrénées / Lot www.europe-gascogne.eu/
Montpellier	<i>responsable : Olivier Dedieu</i>
Europe Direct Montpellier Occitanie Tel : 05 67 02 72 72 europelr@europelr.eu	Aveyron / Hérault www.europelr.eu/
Nîmes	<i>responsable : Michael Stange</i>
Europe Direct Nîmes Bas Rhône Cévennes Tel : 04 66 21 77 50 info@maison-europe-nimes.eu	Gard / Lozère www.maison-europe-nimes.eu/
Prades	<i>responsable : Claire Sarda-Vergès</i>
Europe Direct Pyrénées Tel : 04 68 05 38 84 contact@europedirectpyrenees.eu	Ariège / Aude / Pyrénées-Orientales www.europedirectpyrenees.eu
Toulouse	<i>responsable : Geneviève Saint Hubert</i>
Europe Direct Toulouse Occitanie Tel : 05 61 53 94 86 contact@europe-toulouse.eu	Haute-Garonne / Tarn / Tarn-et-Garonne www.europe-toulouse.eu

Informer
projet européen
institutions
priorités / programmes

Dialoguer
avenir Europe

Communiquer
web, réseaux sociaux
médias

Sensibiliser
citoyenneté
mobilité

Repérer
sujets sensibles

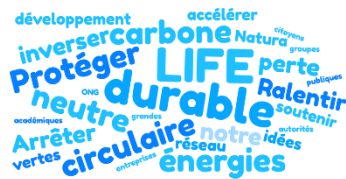
Réseauter

Panorama fonds européens 21-27

LIFE



5,4 milliards €



Pour qui ?

Collectivités territoriales, associations, universités, entreprises, pôles de compétitivité...

Objectifs

- ✓ Aider à réaliser la transition vers une économie durable, circulaire, basée sur des énergies renouvelables, neutre en carbone et résiliente
- ✓ Protéger, restaurer et améliorer notre environnement
- ✓ Ralentir et inverser la perte de biodiversité
- ✓ Arrêter la dégradation des écosystèmes, en gérant et améliorant le réseau Natura 2000, et ainsi accélérer le développement durable
- ✓ Encourager et soutenir les idées vertes pour les petites et grandes entreprises, ONGs, autorités publiques, groupes de citoyens, académiques et autres

Panorama fonds européens 21-27

LIFE

Un exemple : R-Urban

<https://www.urbantactics.org/projets/r-urban/>

Types de projets

- ✓ Mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, des méthodes et des approches innovantes pour atteindre les objectifs de l'Union en matière d'environnement
- ✓ Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle de l'application de la législation et de la politique de l'Union dans le domaine de l'environnement
- ✓ Catalyser le déploiement à grande échelle de solutions techniques ou stratégiques efficaces pour mettre en œuvre la législation et la politique de l'Union en matière d'environnement.

4 sous-programmes

- ✓ Nature et biodiversité,
- ✓ Économie circulaire et qualité de vie,
- ✓ Atténuation du changement climatique et adaptation
- ✓ Transition vers l'énergie propre..

Modalités de financement

Modalités : un appel à projets par an

Taux de cofinancement : entre 60% et 95%

Panorama fonds européens 21-27

Horizon Europe



95,5 milliards €



Objectifs

- a) développer, promouvoir et favoriser l'excellence scientifique, soutenir la création et la diffusion de nouvelles connaissances fondamentales et appliquées de haute qualité ainsi que de compétences, de technologies et de solutions, soutenir la formation et la mobilité des chercheurs, attirer des talents à tous les niveaux et contribuer à la pleine participation du réservoir de talents de l'Union aux actions soutenues au titre du programme
- b) générer des connaissances, renforcer l'impact de la R&I sur l'élaboration, le soutien et la mise en œuvre des politiques de l'Union, et soutenir l'accès aux solutions innovantes et leur pénétration dans l'industrie européenne, en particulier les PME, et dans la société afin de répondre aux défis mondiaux, notamment le changement climatique et les ODD;
- c) promouvoir toutes les formes d'innovation, faciliter le développement technologique, la démonstration et le transfert de connaissances et de technologies, et renforcer le déploiement et l'exploitation de solutions innovantes;
- d) optimiser les prestations du programme en vue de renforcer et d'accroître l'impact et l'attrait de l'EER, encourager une participation au programme fondée sur l'excellence en provenance de tous les États membres, y compris les pays peu performants en matière de R&I, et faciliter les liens de collaboration dans le cadre de la R&I européenne.

Panorama fonds européens 21-27

Horizon Europe

Pour qui ?

Etats membres, PTOM, pays associés, et, avec l'accord des États membres concernés, les coentreprises, autorités locales, organismes publics et privés, entités juridiques constituées en vertu du droit de l'Union, organisations internationales. Les personnes physiques ne sont pas éligibles.

Architecture du programme

Pilier I « Science d'excellence »

- CER
- actions Marie Skłodowska-Curie (AMSC)
- infrastructures de recherche

Pilier II « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne »

- pôle «Santé»;
- pôle «Culture, créativité et société inclusive»;
- pôle «Sécurité civile pour la société»;
- pôle «Numérique, industrie et espace»;
- pôle «Climat, énergie et mobilité»;
- pôle «Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement»;
- les actions directes non nucléaires du CCR

Pilier III « Europe innovante »

- CEI
- Ecosystèmes européens d'innovation
- l'EIT
- la partie «Élargir la participation et renforcer l'EER»

Panorama fonds européens 21-27

ERASMUS +



26.2 milliards
€



Pour qui ?

Les particuliers (étudiants, apprentis, jeunes, enseignants, formateurs, etc.) peuvent bénéficier du soutien du programme Erasmus +. Les particuliers ne peuvent pas introduire une demande de financement à titre individuel. Ils doivent s'adresser à un organisme qui porte le projet et obtient les financements.

Objectifs

L'objectif général du programme Erasmus est de soutenir, au moyen de l'apprentissage tout au long de la vie, le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et du sport, en Europe et au-delà, et ainsi de contribuer à la croissance durable, à l'emploi de qualité, à la cohésion sociale, au développement de l'innovation et au renforcement de l'identité européenne et d'une citoyenneté active. Le programme est un instrument essentiel à la mise en place d'un espace européen de l'éducation, au soutien à la mise en œuvre de la coopération stratégique européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, y compris ses programmes sectoriels sous-jacents, au développement de la coopération dans le domaine de la politique de la jeunesse dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 et au développement de la dimension européenne du sport.

Panorama fonds européens 21-27

ERASMUS + Objectifs spécifiques

Le programme a pour objectifs spécifiques de promouvoir:

- ✓ La mobilité à des fins d'éducation et de formation des individus et des groupes et la coopération, la qualité, l'inclusion et l'équité, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation;
- ✓ La mobilité à des fins d'éducation et de formation non formelles et informelles et la participation active des jeunes, et la coopération, la qualité, l'inclusion, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de la jeunesse;
- ✓ La mobilité à des fins d'éducation et de formation du personnel sportif, et la coopération, la qualité, l'inclusion, la créativité et l'innovation au niveau des organisations sportives et des politiques sportives.

Nouveautés 2021-2027

- ✓ programme sera plus inclusif et innovant, mais aussi plus numérique et plus écologique.
- ✓ accessibilité accrue et à des formes de mobilité plus souples
- ✓ nouveaux partenariats à petite échelle (faibles montants d'aide, durée réduite et exigences simples peuvent constituer le point d'entrée pour les nouveaux venus et les petites organisations)
- ✓ plus de possibilités à un éventail plus large d'apprenants, notamment à ceux qui ont moins d'opportunités
- ✓ nouvelles possibilités de coopération et appui aux compétences tant vertes que numériques.
- ✓ nouvelles initiatives phares (universités européennes, académies Erasmus de l'enseignement, centres d'excellence professionnelle et DiscoverEU...)

Panorama fonds européens 21-27

ERASMUS +

Quelques exemples de projets

Savoirs et saveurs en Pays Midi-Quercy

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2014-2-FR02-KA105-000972>

Teaching local and sustainable food systems (EduLocalFOOD)

<https://agence.erasmusplus.fr/projets/educlocalfood-mise-sur-la-formation-pour-une-alimentation-plus-durable/>

Projet Sesame

<https://irfedd.fr/recherche-action/projet-sesame-erasmus/>

Privilégions le circuit court sinon c'est le cours circuit !

https://www.liege1.be/photos/PDF_452/1_Notre_projet_Erasmus_2018-2020.pdf

Think global, support local » Lycée Sainte Cécile Albi

http://www.lycee-sainte-cecile.com/art_erasmusaulceesaintececile.html



Panorama programmes sectoriels européens 2021-2027

Merci et à bientôt!

Claire Sarda Vergès

EUROPE DIRECT Pyrénées (ADRET)

Rond-Point du Canigou – 66500 PRADES

Bureau : (33) (0)4 68 05 38 84

Mobile : (33) (0)7 56 19 54 09

direction@europedirectpyrenees.eu



Web et réseaux sociaux

<https://linktr.ee/europedirectpyrenees>



Témoignage du PETR de l'ARIEGE



Présentation

Le PETR un outil de coopération au service de ses EPCI membres

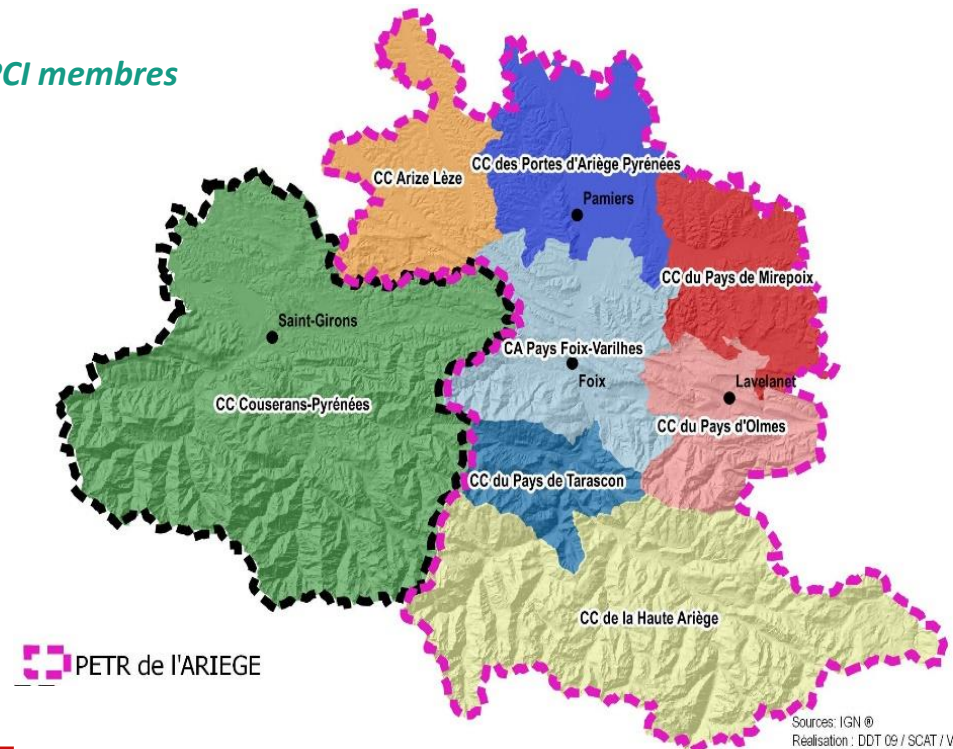
7 intercommunalités

- ▶ 1 Comité Syndical (50 élus.es)
- ▶ 1 Conseil de développement

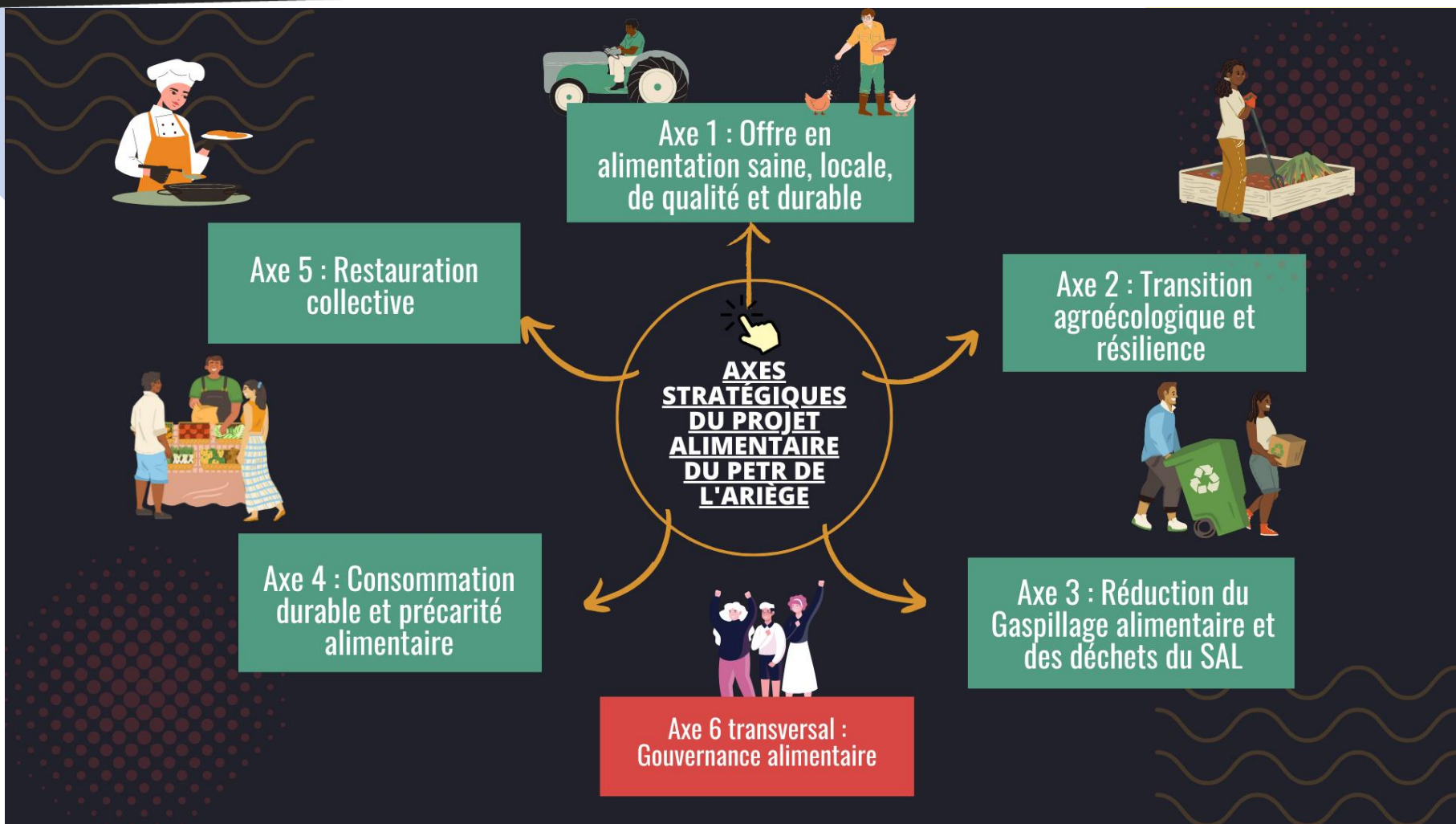
- ▶ 237 communes pour 123 242 habitants

1 Projet de territoire

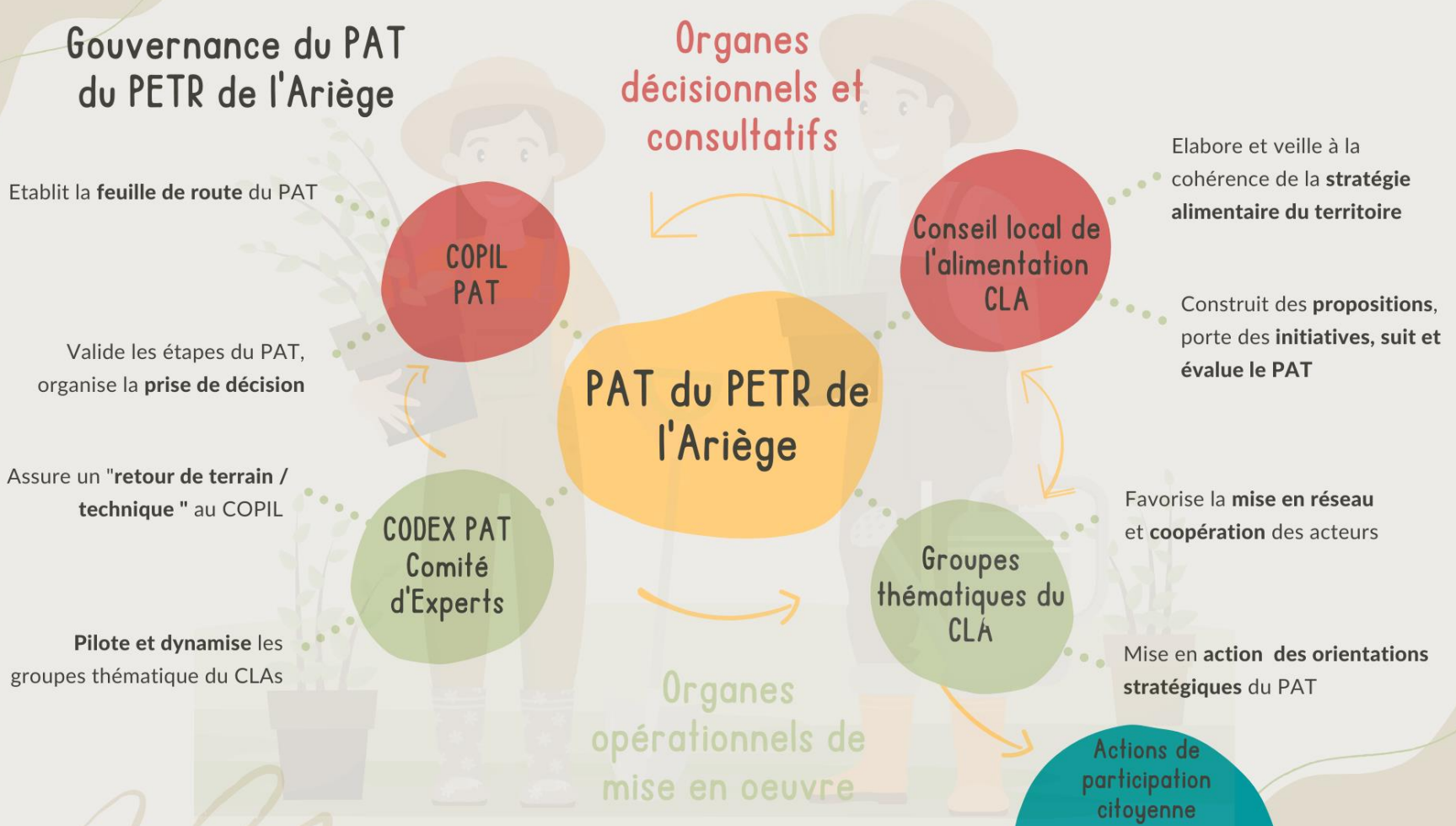
- ▶ - CTO / CRTE
- Groupe d'Action Locale (LEADER)
- PAT / PAM



Sources: IGN ©
Réalisation : DDT 09 / SCAT / VD février 2017



Gouvernance du PAT du PETR de l'Ariège



STRATEGIE FINANCIERE

PAT DU PETR DE L'ARIEGE

DECEMBRE 2020

AAP PNA - EMERGENCE PAT

Mesure 13 du Plan de relance - volet A
Animation PAT 2021-2023, 0.5 ETP



AVRIL 2021

AAP PNA - MISE EN ACTION PAT

Mesure 13 du Plan de relance - volet B
Actions d'investissements matériel de 10 structures partenaires du PAT

SEPT-OCT 2021

PROGRAMME LEADER

GAL Plaine et Coteaux de l'Ariège
Animation PAT 2023, 0.5 ETP

GAL Montagnes Ariégeoises
Projet de Coopération avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège - CALITE



DECEMBRE 2021

AMI DEMONSTRATEURS TERRITORIAUX

France 2030 - Banque des Territoires
16 investisseurs publics et privés



2023

APPELS A PROJETS

DRAAF Occitanie - Faire de la restauration collective un levier de la transition alimentaire

DDETSPP - AAP "Mieux Manger pour tous"



PERSPECTIVES
2024 ... 2027

POLITIQUES TERRITORIALES
PROGRAMMES EUROPEENS
APPEL A PROJET

INNOVER VERS DE NOUVELLES
FORMES POUR FINANCER LES
PROJETS ???



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
PETR ARIEGE

Quelques éléments de conclusion

Le PAT : une approche systémique mais des financements souvent sectoriels à articuler / combiner

Besoin de rendre lisible pour les PAT les dispositifs existants. Quel support? (plateforme internet? Catalogue? Forum des financeurs en présentiel?)

Témoignage du PAT sur sa 'mécanique' 'technicité' et difficultés éventuelles à articuler différents financements

⇒ parler du cout à aller chercher des financements / 'ingénierie embarquée'

⇒ Comment les financeurs peuvent prendre en compte les besoins des pat?